



**LA NUIT DU PARDON (LAYLAT AL-BARA'AH)**

Nous allons commémorer la nuit du Pardon (al-Bara'ah) la nuit qui rattache le samedi 27 mars au dimanche suivant. Cette nuit est pour nous les musulmans un moyen de purification, de pardon et de salut. Notre Seigneur le Tout-Puissant dit dans son livre : « **Dis : 'Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux' ».**

Notre Prophète (sws) a dit : « **Priez la nuit de la mi-Cha'ban et jeûnez pendant sa journée, certes Allah descend cette nuit-là au ciel le plus proche, dès le coucher du soleil et dit : 'Où sont ceux qui demandent pardon afin que je leur pardonne, où sont ceux qui demandent la subsistance afin que je la leur accorde, où sont ceux qui sont éprouvés afin que je les soulage, et ce, jusqu'au lever du soleil' ».**

**Mes chers frères !**

En cette nuit bénie, posons-nous ces questions : quelles sont mes préoccupations ? Pour quelle cause je vis ? Vers quelle direction mes intentions et mes actes me mènent-ils ?

Profitons ainsi de ce temps pour prier, demander le pardon et de promettre à notre Seigneur d'être un serviteur obéissant et une bonne personne. Qu'Allah nous préserve et qu'Il nous pardonne. Que votre nuit (Laylat al-Bara'ah) soit bénie.